# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2011

Le conseil municipal a été convoqué le 20 mai 2011 en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Nomination d'un secrétaire de séance
- 2. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
- 3. ACMSH : modification du règlement intérieur
- 4. Chemins de randonnée : autorisation de balisage et passage
- 5. Services publics d'eau et assainissement : rapport annuel
- 6. Vente de biens communaux
- 7. Extension de l'installation d'éclairage public : amortissement de la subvention
- 8. Aménagement devant l'espace scolaire : avis sur les orientations
- 9. Tirage au sort des jurés d'assises pour 2012
- 10. Informations et questions diverses.

### Etaient présents :

François Noblot, Christine Robillard, Jean-Paul Fauconnet, Jean-Philippe Hass, Françoise Nida, Nancy Molières, Arnaud Paulet, Robert Besançon, Anne-Marie Frère, Yannick Laurent, Patricia Honnet, Ninetta Nuninger, Nicolas Mennetrier, Robert Cohen, Anita Pinet

## Absents excusés:

Clément Continant donne pouvoir à Patricia Honnet Denis Philippe donne pouvoir à Anne-Marie Frère Alain Kanarosky donne pouvoir à Jean-Paul Fauconnet Cristelle Chantier Eddy Godon Geneviève Muller

Le conseil municipal nomme Mr Nicolas Mennetrier pour assurer la fonction de secrétaire qu'il accepte.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 15 avril 2011. Sur proposition du maire, et compte tenu de la nature des affaires, le conseil municipal accepte à titre exceptionnel, d'ajouter deux questions à l'ordre du jour. L'une à la demande de la Préfecture, concerne l'autorisation à titre de régularisation, pour le maire de signer un avenant de transfert dans le cadre de la construction du restaurant scolaire. L'autre, à la demande du conseil général, concerne la décision de transférer au département le paiement des factures mensuelles de transport scolaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, sur proposition du maire :

- accepte (1 abstention) d'ajouter deux articles au règlement intérieur de l'ACMSH :
- l'un prévoit que tout service réservé sera facturé s'il n'a pas été modifié dans la période d'inscription sauf à justifier l'absence pour raison médicale.
- l'autre précise les modalités de rappel à l'ordre avec possibilité d'exclusion en cas de comportement « inadapté ».
- accepte le balisage des chemins de randonnée crées par le pays Seine Melda Côteaux (balisage officiel par bande rouge et blanche accompagné de panneaux réglementaires) et le passage des randonneurs, qui empruntent des chemins communaux.
- prend acte du rapport annuel établi pour 2010 pour les services d'eau potable et d'assainissement,. En ce qui concerne la qualité de l'eau pour le syndicat d'eau potable Payns-Saint Lyé, le maire précise que le taux de nitrates est repassé en dessous de la limite autorisée.
- accepte la cession de la camionnette des pompiers au prix de 1 000 € ainsi qu'un TIPI au prix de 500€.
- accepte d'amortir en une seule fois, sur l'exercice 2011 les subventions à accordées au SDEA pour les travaux de renforcement du réseau d'éclairage public qui ont été effectués sur la commune et pour une participation totale fixée à 3 483.05 €
- valide sur le principe les orientations prescrites par la commission chargée de réfléchir à l'aménagement prévu devant le futur restaurant scolaire :
  - 1. réalisation d'une piste cyclable à double sens

- 2. aire de dégagement pour les bus
- 3. réalisation de 4 places de stationnement pour les riverains : 2 au niveau de la maison Adam et 2 au niveau de la maison Vaillant
- 4. réalisation de stationnement pour les handicapés
- 5. pose de barrières devant le centre afin d'obliger les enfants de la maternelle à longer le bâtiment pour se trouver en face de l'accès menant au parking de la poste
- 6. mise en place d'un parking pour les enseignants et le personnel du centre le long du passage menant à l'école primaire, une barrière règlementerait son accès
- 7. plateau surélevé devant l'espace

En ce qui concerne la circulation rue Henri Rodin, le conseil ne suit pas l'avis de la commission et privilégie le maintien du sens interdit sauf riverains. La commission est invitée à continuer sa réflexion. Elle rejoint toutefois l'avis de la commission circulation pour l'instauration d'un sens unique dans le sens rue Léon Gauthier-rue du Moulin- rue Henri Rodin- ruelle du Moulin.

- autorise le maire à signer l'avenant à passer avec la société station service du froid qui transfère son fonds de commerce à la société Santerne dans le cadre du lot « équipement de cuisine » des travaux de construction du restaurant scolaire.
- accepte qu'à compter de la rentrée scolaire 2011-2012, les factures de transport scolaire soient payées directement par le conseil général et ne transitent plus par la commune, ce qui évitera des opérations comptables (paiement des factures et encaissement du remboursement du conseil général). Il autorise par ailleurs le maire à signer l'avenant correspondant à la convention passée en 2004.

Le conseil municipal procède au tirage au sort sur la liste électorale de 6 jurés pour le jury de la cour d'assises 2012 (stade préparatoire de la procédure).

## Informations et questions diverses :

### Le Maire donne les informations suivantes :

- > Il a signé l'acte notarié pour la cession de la propriété rue Henri Rodin, dont la prise de possession est prévue à l'automne
- Budget du SIGE : celui-ci n'ayant pas pu être voté par manque de majorité, Mr le Préfet a saisi la chambre régionale des comptes pour avis. Il arrêtera ensuite le budget par arrêté qui s'imposera au comité syndical. Par ailleurs, il précise que la commune de Macey a fait un versement d'une somme de 10 000 €.
- ➤ Un nouveau policier prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre. Il s'agit d'un ancien gendarme volontaire adjoint qui devra effectuer une formation initiale à Nancy durant 6 mois.
- ➤ Il informe le conseil de sa volonté de reprendre le dossier « centre bourg » et l'invite à recréer une commission qui se composera des membres suivants : Françoise Nida, Nancy Molières, Robert Besançon, Robert Cohen, Anne-Marie Frère, Patricia Honnet, Nicolas Mennetrier, Ninetta Nuninger.
- > Il invite le conseil à noter la date du prochain conseil qui aura lieu le 7 juillet et la date de la prochaine réunion de travail fixée au 20 juin pour présenter le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.
- ➤ Il informe qu'au titre de la délégation qu'il tient du conseil municipal, il a préempté pour un terrain situé à la sortie de Saint Lyé en direction de Payns, au motif que la commune est déjà propriétaire du secteur (transaction évaluée à 3 000 €)
- > Il donne lecture de questions posées par Robert Cohen qui appelle les réponses suivantes :
- il demande s'il est envisageable d'ouvrir le parc de la mairie aux lyotains : suggestion intéressante à examiner par la commission « centre bourg »
- il déplore l'état des chemins menant au trou à pêche à Barberey : François Noblot fait le nécessaire
- il demande s'il est possible d'envisager la modification des massifs de fleurs devant l'église. Jean-Paul Fauconnet obtient l'accord du conseil de retirer les lettres à l'automne pour réfléchir à un autre aménagement il tient à ce qu'une information soit communiquée le moment venu dans le bulletin

François Noblot fait le point des consultations qui ont été effectuées et donne les résultats :

- fenêtres à l'étage de l'ACMSH : Sympa
- travaux de couverture : Eric André
- travaux de peinture au groupe scolaire : Lambert
- travaux d'isolation au groupe scolaire : Dybiec
- en ce qui concerne les travaux de voiries, la consultation sera lancée dès qu'il aura reçu les plans d'alignement qui doivent être réalisés par le cabinet Privé

Jean-Paul Fauconnet relate les réunions auxquelles il a participé :

- AUDART et SAFER : suite au vote du SCOT, le conseil municipal sera appelé à modifier ou réviser son PLU quelques grands principes sont à retenir : préserver l'espace agricole en densifiant les zones constructibles et supprimer la taille des parcelles pour les rendre constructible, tendance à la création d'un PLU intercommunal
- ERDF/GRDF: le renforcement de réseaux ne sera plus facturé aux communes suite aux nouveaux raccordements projet de remplacer les 35 millions de compteurs par des compteurs dits « intelligents » possibilité de réhabiliter les transformateurs, dont le coût compte tenu de la subvention est évalué entre 400 et 600 € instauration de couloirs pour réseaux aériens entraînant des travaux d'élagage amélioration des raccordements électriques enfouissement des lignes HTA (il va se renseigner pour faire enterrer celles présentes sur Saint Lyé)

*Jean-Philippe Hass* informe le conseil que le conseil général envisage de supprimer pour la rentrée 2012 le service de transport scolaire du midi, conformément à leur plan de rigueur budgétaire

*Christine Robillard* informe le conseil qu'elle réunira la commission de finances le 10 juin à 14h30 pour faire un bilan de l'exécution du budget à la moitié de l'année.

Nancy Molières demande aux élus de se mobiliser pour l'aider à organiser les festivités du 14 juillet

*Françoise Nida* rappelle qu'un bulletin municipal est en cours et qu'il devrait être distribué d'ici la fin du mois – elle précise qu'elle est en attente des projets de décoration de l'accueil de la mairie, suite à la consultation lancée auprès de quatre artistes

**Robert Besançon** signale qu'un nouveau tas de détritus commence à s'amonceler voie de la Tomelle – il se fait par ailleurs le porte parole de Mme Maréchal, rue des Maisons Brulées qui rencontre des problèmes d'inondation.

Robert Cohen suggère la possibilité d'aménager des sanitaires dans le corps de garde : à ce jour, celui-ci est utilisé pour entreposer du matériel - Mr Besançon se demande s'il ne serait pas judicieux de le transformer en armoire électrique pour permettre les branchements lors du marché de Noël par exemple – le Maire va réaliser une étude et propose de l'inclure dans le projet « centre bourg »

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire.

Marcel SPILMANN